

Mézémag

JUILLET 2022 | www.mezeriat.fr

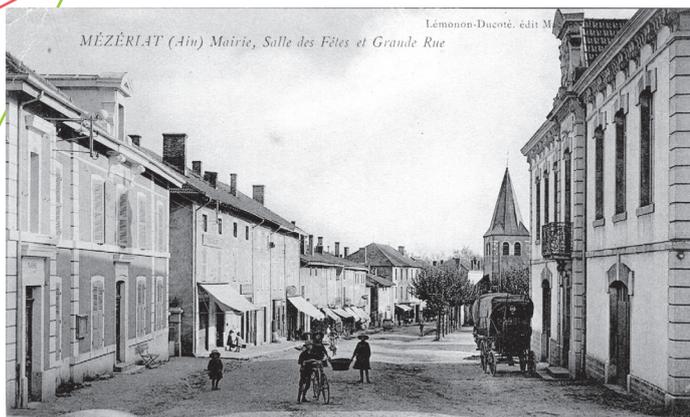


L'ancienne École-Mairie... 146 ans d'histoire !

C'est le 22 avril 1866 que la maison École-Mairie est mise en adjudication par le Maire Monsieur REVERCHON. À cette époque, la population s'élève à 1445 habitants. Le bâtiment comprend au rez-de-chaussée une seule salle de classe sur l'arrière, le bureau du poids public à gauche, la salle de la mairie au centre, la chambre, la salle à manger et la cuisine de l'instituteur à droite.



MÉZÉRIAT ÉVOLUE... SES BÂTIMENTS AUSSI !



Le premier agrandissement a été décidé le 20 mars 1883 sous le mandat de Monsieur GIRARD.

Le 21 février 1910, soit quarante-quatre ans plus tard, **l'école de garçons est agrandie**. À gauche et à droite du bâtiment, les deux ailes basses sont surélevées, deux classes sont ajoutées à la suite de celle existante, **une cantine** est créée, ainsi qu'**une salle de gymnastique**. Le bureau du poids public est supprimé et se trouve remplacé par une entrée.

Sous le mandat de Monsieur Jacques RONGIER, la population étant en progression (1660 habitants en 1975), la municipalité décide d'une construction supplémentaire indépendante de l'École-Mairie initiale, pour accueillir les nombreux élèves. Cette **nouvelle école** dont le projet voit le jour en 1974 est réceptionnée en 1978.

La mairie est déplacée sur la place du marché à l'initiative de l'équipe municipale conduite par Jean-François GUILLERMIN. Cette bâtisse devient alors la **Maison des Associations** et le restera jusqu'en 2021.

L'histoire de ce bâtiment se poursuit. Le patrimoine change de propriétaire et de destination. Il s'étoffe, se transforme ; signe de vie, il évolue et s'adapte à la vie moderne.

C'est à présent **un restaurant, Le Petit Mézériat**, sous la houlette d'Amandine et Marc JOCQUEL.





ÉDITO

Enfin, la vie de la commune retrouve peu à peu son dynamisme et nous pouvons constater que les projets, les actions renaissent. Cette longue période de pandémie a été mise à profit pour mûrir de nouveaux projets et les associations de notre village repartent de l'avant. Je veux saluer particulièrement l'ex-Syndicat d'Initiative, devenu « le Comité des fêtes Méz'Animations » qui a, cette année, pris la

décision de ne pas organiser la fête des vieux métiers, grande tradition ancrée à Mézériat depuis plus de quarante ans, mais nous propose un spectacle dansant, mieux adapté aujourd'hui à la réalité du nombre de bénévoles mobilisables.

C'est un nouveau défi et la Commune se doit de soutenir cette association qui œuvre toute l'année pour Mézériat et son tissu associatif. Il faut que cette manifestation soit une réussite et nous y travaillerons tous ensemble, cet évènement populaire doit être un moment fort qui fera rayonner notre village dans le territoire.

Nous venons d'élire notre Président de la République avec les députés à l'Assemblée nationale, ce fut un travail important d'organisation pour les municipalités et pour le fonctionnement de la démocratie, il faut en être conscients et nous y avons contribué, élus et agents communaux.

J'ai voulu respecter la neutralité politique de notre conseil municipal et ainsi ne pas parrainer de candidat à l'élection présidentielle, il est vrai que cette pratique ambiguë et discutable a besoin d'être réadaptée. Après ces élections, quel que soit le résultat, nous devons travailler au-delà des divergences politiques, il faut savoir accepter le verdict démocratique des urnes, et c'est tout aussi valable sur le plan communal.

Nous avons ratifié la convention avec la SEM LEA (Société d'Économie Mixte, Les Énergies de l'Ain) pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de notre nouveau groupe scolaire.

Par cette action forte, nous nous engageons dans la production d'énergie renouvelable conformément au Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels de la Communauté de communes. Nous nous devons d'y apporter notre contribution afin de combattre le changement climatique efficacement et chaque mois qui passe nous démontre l'urgence des mesures à prendre.

C'est après la fin des travaux de construction que seront posés les panneaux photovoltaïques qui produiront l'équivalent de la consommation annuelle de 52 foyers.

Comme on peut s'en rendre compte, la construction de notre groupe scolaire est maintenant bien avancée et nos élèves doivent y être avant la fin de l'année civile. Certaines entreprises sur le chantier rencontrent des difficultés de personnel et avec l'augmentation du prix des matières premières, nous sommes très souvent sollicités et à pied d'œuvre quasiment tous les jours.

Nos regards vont maintenant se tourner vers de nouveaux projets importants : la réhabilitation de l'ancienne école maternelle, en grande partie au profit des associations, et la réfection de notre place du village.

Depuis le 26 mai, nous avons atteint nos deux années de mandat, toute l'équipe municipale est mobilisée sur de nombreux projets qui avancent et je veux la remercier pour l'important travail accompli et l'implication de chacun. Nous avons la volonté de préparer l'avenir et de faire de notre village un territoire où il fait bon vivre.

Je souhaite à tous les Mézériatis de bonnes vacances : que chacun y trouve pour cette période sa part de repos et d'insouciance.

Guy Dupuit
Maire de Mézériat

MÉZÉRIAT ÉVOLUE... SES BÂTIMENTS AUSSI !

> pages 1-2

ÉDITO DU MAIRE

> page 3

VIE COMMUNALE

Finances > pages 4-5

Budget prévisionnel

Vie scolaire > pages 6-8

- Des nouvelles de nos Marmousets
- École élémentaire La Passerelle
- Savoir rouler à vélo

Actions sociales > pages 9-10

- CCAS : Repas et colis des aînés
- De nouvelles animations à la Résidence Autonomie Les Orchidées

ENVIRONNEMENT

> pages 11-13

- Devenir de la collecte des ordures
 - 1^{er} bilan du broyage
 - Nettoyage de printemps
- OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

VIE LOCALE

Bienvenue à... > pages 14-15

LES POMPIERS

> page 16

HOMMAGES

> page 17

- Cérémonie du 8 mai
- Mireille Darniot et Nanou Gerra

VIE MUNICIPALE

> page 18

- Cérémonie citoyenne
- Expression des élus

VIE ASSOCIATIVE

> page 19

Des nouvelles de nos associations...

MÉZ'ANIMATIONS

> pages 19-20

Directeur de la publication

Guy DUPUIT

Rédactrice en chef

Josiane MUZY

Comité de rédaction

**Stéphanie BOULLY, Gisèle BERTILLOT,
Christelle COLIN, Nathalie ROBIN,
Hélène ROUDEIX, Leslie VOLATIER.**

Crédits photographiques

**La commission communication, les élus,
Lucette RICHARD,
les associations de Mézériat,
la directrice et les enseignantes
de l'école élémentaire
et la directrice de l'école maternelle**

Création & impression
Macon - 03 85 20 20 20

IMPRIM'VERT*

Toute reproduction d'article, de photo ou dessin doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la municipalité.

Si vous avez des suggestions ou remarques, vous pouvez les adresser à la commission communication, par écrit ou par mail.

FINANCES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

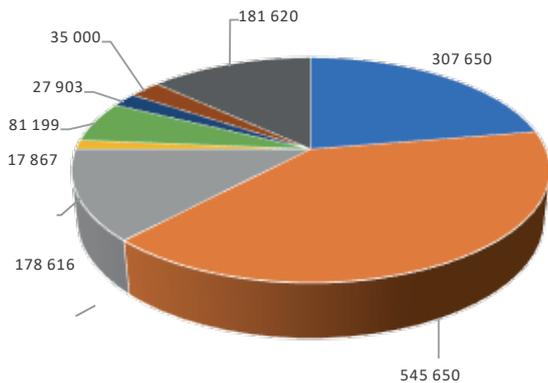
Ce budget a été approuvé le 4 avril par le conseil municipal à la majorité.

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 375 505 €.

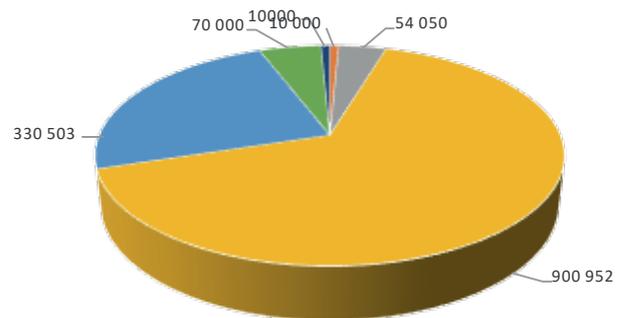
La section d'investissement s'équilibre à 5 157 631 €.

➤ SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement



Recettes prévisionnelles de fonctionnement



■ Charges à caractère général	307 650 €
■ Charges de personnel	545 650 €
■ Charges de gestion courante	178 616 €
■ Charges financières	17 867 €
■ Atténuation de produits	81 199 €
■ Dépenses imprévues	27 903 €
■ Amortissements	35 000 €
■ Virement à la section d'investissement	181 620 €

TOTAL 1 375 505 €

■ Atténuation des charges	10 000 €
■ Produits des services	54 050 €
■ Impôts et taxes	900 952 €
■ Dotations et subventions	330 503 €
■ Autres produits	70 000 €
■ Produits exceptionnels	10 000 €

TOTAL 1 375 505 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

Le compte administratif représente les dépenses et les recettes réalisées de l'année écoulée.

Ce compte administratif a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 4 avril 2022.

Résultats 2021

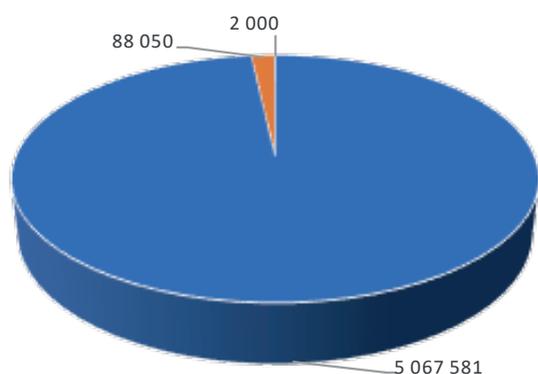
Dépenses de fonctionnement :	1 034 493,68 €	Dépenses d'investissement :	1 055 695,70 €
Recettes de fonctionnement :	1 752 974,17 €	Recettes d'investissement :	1 397 290,76 €
Excédent de fonctionnement :	718 480,49 €	Excédent d'investissement :	341 595,06 €

Résultat global de clôture : 1 060 075,55 €

(Ce montant représente la réserve dont dispose la commune pour financer ses futurs projets.)

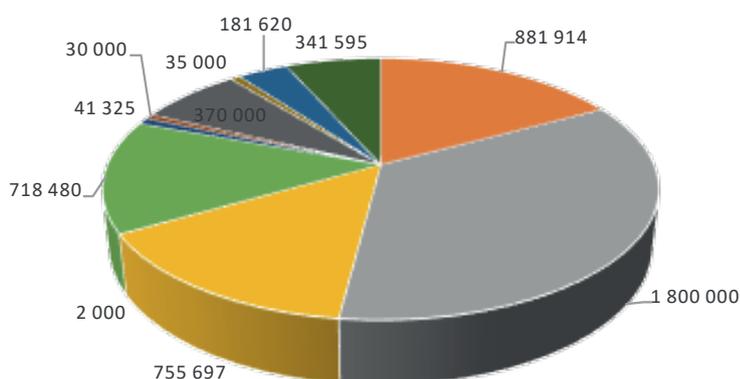
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses prévisionnelles d'investissement



■ Dépenses d'équipement	5 067 581 €
■ Capital des emprunts	88 050 €
■ Cautionnements	2 000 €
TOTAL	5 157 631 €

Recettes prévisionnelles d'investissement



■ Subventions	881 914 €
■ Emprunts à long terme	1 800 000 €
■ Emprunt à court terme	755 697 €
■ Cautions	2 000 €
■ Excédent de fonctionnement capitalisé	718 480 €
■ FCTVA	41 325 €
■ Taxe d'aménagement	30 000 €
■ Cession	370 000 €
■ Amortissement	35 000 €
■ Virement de la section de fonctionnement	181 620 €
■ Excédent d'investissement reporté	341 595 €
TOTAL	5 157 631 €

Ce budget prévisionnel 2022 se caractérise par un montant de **5 067 581 €** de dépenses d'équipements, dont **1 402 000 €** de dépenses d'investissement nouvelles :

- 100 000 € agrandissement du cimetière
- 3 000 € acquisition de matériels
- 40 000 € voirie
- 150 000 € travaux à la salle des fêtes
- 30 000 € acquisition véhicule première intervention pompiers
- 7 000 € décorations de Noël
- 120 000 € acquisition et travaux bâtiment ex Crédit Agricole
- 20 000 € travaux eaux pluviales
- 90 000 € aménagement doux centre village
- 90 000 € aire de stationnement camping-cars
- 500 000 € réfection de la place du village
- 52 000 € colonnes ordures ménagères enterrées
- 150 000 € aménagement quartier nouvelle école
- 50 000 € aménagement nouvelle maison des associations

Le financement de ces dépenses est assuré conformément au tableau ci-dessus.

VIE SCOLAIRE

DES NOUVELLES DE NOS MARMOUSETS...

Malgré les difficultés d'organisation dues à la pandémie, les manifestations de l'école maternelle ont pu se dérouler normalement. Le **spectacle de Noël** a finalement eu lieu le 21 janvier. Cette prestation d'une grande qualité intitulée « MAXENCE AU PAYS DES CINQ SENS » interprétée par la compagnie « En Route Mauvaise Troupe » a enchanté les petits comme les grands.

La chasse à l'œuf a été organisée sur 2 jours. Les enfants déguisés ont avec grand plaisir recherché les œufs tant convoités.



Le Parc des Oiseaux était la destination de la sortie scolaire des classes de moyenne et grande section. Tous sont revenus fatigués mais heureux de cette belle journée ensoleillée.

Merci à la directrice Christine SCHMITTER, aux institutrices Mireille LOUIS et Sophie MARCEAU, les ATSEM, ainsi que les parents qui ont encadré les enfants.

Merci également au Sou des Écoles pour sa participation financière qui permet l'organisation des sorties et manifestations.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA PASSERELLE

Le permis piéton...

Les enfants de CE2 des classes de Louise POTHERET et Marie DE MAUROY ont participé à une formation pour les piétons dirigée par l'adjutant Élodie HIROUX de la brigade de gendarmerie de Châtillon-sur-Chalaronne. Les 23 élèves ont réussi l'examen qui clôturait cette initiation et ont obtenu leur « Permis Piéton ». Ils devaient répondre à douze questions et neuf bonnes réponses étaient nécessaires pour le valider. Monsieur le Maire Guy DUPUIT, Josiane MUZY adjointe en charge des affaires scolaires, accompagnés par deux gendarmes, leur ont distribué ce précieux document.



Le permis internet...

La classe des CM2 d'Audrey CURT a travaillé avec l'adjutant Élodie HIROUX sur les dangers d'Internet. Les messages transmis aux enfants, sous forme de vidéos et de petits livrets, faisant à chaque fois le parallèle avec la rencontre d'une personne inconnue dans la rue, ont été très instructifs pour eux. Le piratage des données, le harcèlement, les fausses informations, les défis lancés sur la toile, rien n'a été oublié. Les élèves ont trouvé cette expérience très utile, ils ont aimé les témoignages d'enfants victimes du web, leur participation a été active.

Pour réussir l'examen il fallait obtenir cinq bonnes réponses sur les dix questions posées. Tous ont réussi cette épreuve et se sont vus remettre leur permis Internet par les gendarmes de Châtillon-sur-Chalaronne, l'adjointe aux affaires scolaires et le Maire de la commune.

Les CM2

Les 26 élèves qui partent en 6^e ont reçu les calculatrices offertes par la mairie et le Sou des Écoles. Guy DUPUIT maire, Josiane MUZY adjointe aux affaires scolaires et Amélie DE PALMA présidente de l'association ont remis cet outil indispensable pour leur entrée au collège. L'éducation nationale a offert le livre des *Fables de LA FONTAINE* pour marquer l'événement.



Bonne continuation à Enzo, Louna, Alexy, Jade, Inaya, Léane, Timéa, Natty, Léa, Clarence, Hugo, Charlize, Adam, Timéa, Luca, Eléna, Laura, Louise, Raphaël, Enoha, Noan, Shérine, Alexis, Kenzo, Lola, Gabin.

Les brèves de l'école...

Des élevages : de la chenille au papillon en CE1-CE2, des phasmes bâtons en CE1, des phasmes bâtons, phasmes scorpions et phasmes feuilles en CE2-CM1. Une belle occasion d'observer leur nourriture, leurs croissances (mue ou nymphes), la ponte et l'éclosion ainsi que les métamorphoses.

Des plantations : les CE2-CM1 ont profité des pots mis à leur disposition pour faire des semis et observer les cycles, de la germination à la fleur et au fruit.

Des jeux : grâce à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) qui propose gratuitement du matériel, les CE1 ont bénéficié d'une malle de jeux coopératifs. Un bon moyen pour apprendre à jouer ensemble et à coopérer pour gagner la partie !

La bibliothèque municipale : des lectures et des activités autour de la poésie sont proposées aux classes. Les enfants choisissent également des livres pour le temps scolaire.

La musique : toutes les classes à partir du CE1 ont eu la chance de faire de la musique, du chant et des percussions avec l'intervenante intercommunale Anne MOQUE. Elle a aussi participé à la préparation d'un petit spectacle de fin d'année.

La santé : une information pour prévenir des méfaits du tabac a été réalisée auprès des CM2 grâce à deux interventions de bénévoles de la Ligue contre le cancer : diaporamas, travaux de groupes, analyses d'affiches.



Jeux coopératifs



Phasme feuille

POINT SUR LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

Après la mise hors d'eau et hors d'air, ce sont maintenant les entreprises de plâtrerie peinture, chauffage, carrelage, électricité, menuiserie qui sont à l'œuvre à l'intérieur.

Certaines entreprises ont rencontré des difficultés de personnel en cette période de COVID, ce qui a retardé le chantier de quelques semaines. L'échéance de fin août sera difficilement tenue, sans pour autant, pour le moment, remettre en cause la date de déménagement qui reste programmée pour les vacances de la Toussaint 2022.

Les terrassements et aménagements extérieurs sont bien avancés, resteront les plantations à réaliser par l'entreprise des espaces verts. Quant aux panneaux photovoltaïques, ils doivent être posés en principe dès la fin du chantier mais ne pourront pas l'être lorsque les enfants sont présents.

Malgré la période très compliquée, pour un chantier d'une telle envergure, cette réalisation restera une performance remarquable pour un bâtiment qui sera tout aussi remarquable.

Le nom du groupe scolaire

La commission des affaires scolaires a lancé une consultation, par papier et par internet, afin de permettre à la population de faire une proposition de nom pour ce futur groupe scolaire. Après le 7 juillet, les propositions seront examinées pour choisir un nom qui sera ensuite validé par le conseil municipal.



VIE SCOLAIRE

SAVOIR ROULER À VÉLO



Apprendre à bien conduire et se déplacer en sécurité à vélo, tel est l'objectif de la Communauté de Communes de la Veyle, avec la mise en place de sessions d'apprentissage de la maîtrise du vélo pour les élèves de ses communes.

Cette initiative s'inscrit en cohérence avec la politique générale de cheminements doux, déplacements écologiques et éducation à la citoyenneté.

Les cours étaient assurés par Yann RICHARD, conseiller technique au Comité de l'Ain de Cyclisme.

À Mézériat, deux classes ont participé à cette opération : les CM2 d'Audrey CURT et les CE2 - CM1 de Marie DE MAUROY.

Pendant dix séances, les lundis et jeudis matin, les élèves ont travaillé la maniabilité sur le parking de l'école maternelle où étaient installés au moins deux parcours évolutifs en fonction de la progression des jeunes cyclistes.

Les différents exercices ont permis d'apprendre à régler son casque, à vérifier le bon fonctionnement de sa machine (frein, pression des pneus, serrage du guidon...), à démarrer et conduire sur des circuits tels que slaloms, couloirs, virages..., avec des contraintes comme enlever une main du guidon, toucher un cône, passer sous un portique...

Le formateur a demandé aux enfants de respecter les consignes données à chaque début d'exercice, leur faisant prendre conscience de l'importance de la discipline, permettant ainsi à chacun de manœuvrer en toute sécurité.



Certains éléments du code de la route ont également été abordés, et notamment l'arrêt précis au panneau « Stop ».

Les enfants ont pris plaisir à ces apprentissages dans lesquels ils se sont fortement investis. Leurs progrès ont été évalués en fin de programme et cette évaluation a démontré une très nette évolution dans le maniement de cet engin, pourtant familier. Certains, parfois débutants, ont pu acquérir de la confiance, de la précision et une certaine expérience. Pour les autres, déjà bien aguerris au maniement du deux-roues, ces manœuvres ont démontré que malgré leur habileté, leur dextérité, ils devaient toutefois rester vigilants pour réaliser leurs exercices sans erreur.



Une opération réussie... à renouveler !

L'ÉCOLE EN FÊTE...

La fête de l'école organisée par le Sou des Écoles s'est déroulée pour la dernière fois Impasse des Pêcheurs. Le ciel menaçant en début d'après-midi a laissé place au soleil et a permis sa réussite. Après deux années d'interruption le spectacle préparé par les enseignantes et présenté par les élèves des classes maternelles et élémentaires a été très apprécié. **Rendez-vous l'an prochain, Route de Polliat, dans le nouveau groupe scolaire.**



ACTIONS SOCIALES

REPAS ET COLIS DES AÎNÉS

Après deux années de pandémie, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a enfin pu renouer avec son traditionnel repas des aînés, organisé en partenariat avec le comité des fêtes Méz'Animations.

Dimanche 15 mai, 75 convives de 71 ans et plus ont ainsi pu déguster le repas concocté par le boucher-traiteur, au 4 M, Jean-Alexandre MANIGAND et servi par les membres du CCAS, du comité des fêtes Méz'Animations et par Jacqueline. Invités et bénévoles ont eu grand plaisir à danser, chanter et partager ensemble ce moment convivial, animé par Michaël DOUCET, accordéoniste-chanteur mézériati. De mémoire de CCAS, jamais repas des aînés n'avait connu une telle ambiance !

Les personnes qui ne pouvaient pas assister au repas n'ont pas été oubliées. Le CCAS a souhaité maintenir la remise d'un colis de produits locaux, initiée l'année dernière, pour celles et ceux qui en ont fait la demande. La distribution des 125 colis, qui a eu lieu le dimanche 29 mai, a permis de maintenir le lien et d'échanger, en particulier avec ceux qui ne peuvent plus se déplacer.



Ces deux actions ont été l'occasion de diffuser un certain nombre d'informations à nos aînés, concernant les aides aux transports, les services de la solidarité du département et le Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie ou l'accompagnement à certaines démarches administratives par France Services. Un petit questionnaire leur a également été remis afin de recueillir leurs besoins et leurs envies en matière d'informations et d'animations. Il permettra au CCAS de mieux orienter son action et de proposer des réunions sur des thématiques spécifiques en fonction des retours exprimés.



ACTIONS SOCIALES

DE NOUVELLES ANIMATIONS À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES ORCHIDÉES.

Gilles MARTIN, fondateur de « Anim’&Sens », musicien (guitariste, harmoniciste, percussionniste), éducateur et animateur a présenté des **ateliers musicaux**.

Au cours de six séances pleines d’entrain, les résidents ont découvert ou redécouvert de manière ludique l’histoire de la musique, la rythmique, les musiques africaine et sud-américaine. Chacun a pu s’exprimer, que ce soit par le chant, par l’utilisation d’instruments de percussion (djembé, claves, tambourin, maracas, baguettes...) ou au travers des percussions corporelles, et développer ainsi la confiance en soi et le plaisir d’apprendre, toujours bien présent chez les résidents. Gilles qui a presque toujours « la guitare qui le démange » a conquis les résidents par son approche musicale qui concilie culture, social, bien-être et santé. Les six séances se sont terminées par un mini concert en compagnie d’un musicien comorien.

La **Banque Alimentaire a proposé cinq ateliers**, animés par Perrine JOUVENT, diététicienne-nutritionniste. Lors des deux ateliers théoriques, elle a rappelé l’importance d’un bon équilibre nutritionnel grâce à une présentation de la pyramide alimentaire. Elle a ensuite évoqué, sous la forme d’un quizz, l’alimentation adaptée aux personnes souffrant de pathologies cardiaques, de diabète ou de cholestérol.

Lors des ateliers pratiques, **les résidents ont préparé deux menus**, dont un sans viande mais très haut en couleurs : salmorejo, clafoutis de courgettes et île flottante.

Le cycle se terminera prochainement par un barbecue avec, entre autres, la réalisation de brochettes de légumes. Toutes les matières premières sont fournies par la Banque Alimentaire. Les participants sont au cœur des ateliers. Grâce à leur participation active, ils montrent leur savoir-faire, développent leur esprit d’initiative et sont valorisés au sein du groupe. Ils redécouvrent les plaisirs simples d’un repas cuisiné puis partagé.

Une douzaine de résidents sont assidus aux **séances d’activité physique adaptée** dispensées par l’association Siel Bleu. Outre les ateliers de gymnastique sur chaise qui se poursuivent, Ewen l’animateur, propose chaque semaine des exercices d’équilibre statique ou en mouvement. Le but est d’apprendre notamment à se déplacer en étant vigilant et en s’adaptant à son environnement et prévenir ainsi les chutes.

Les ateliers Anim’&Sens et Siel Bleu sont financés par la Conférence des Financeurs (dans le cadre du Plan départemental Seniors 01 avec le soutien de la CNSA) qui prend en charge les actions de prévention de la perte d’autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.



ENVIRONNEMENT

RÉUNION PUBLIQUE... LES ORDURES MÉNAGÈRES

La municipalité a organisé une réunion publique afin d'informer les Mézériatis sur les projets relatifs aux ordures ménagères.

Le maire, Guy DUPUIT a accueilli les intervenants, Paul FERRE président du SMIDOM, Bernard ALBAN, adjoint à la mairie de Montmerle-sur-Saône et Félicie JOSSERAND représentant le site des déchets « SYTRIVAL ».

Jacques PONTIUS, Stéphanie BOULLY, Éric BOZONNET puis Nathalie ROBIN ont présenté les différents projets sur lesquels travaille la commission développement durable.

MODIFICATION DU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR UNE PARTIE DE LA COMMUNE ?

Le SMIDOM, qui a en charge la collecte de nos ordures ménagères, propose aux communes qui le souhaitent de mettre en place un mode de ramassage différent des camions-poubelles qui passent une fois par semaine.

Cette proposition va dans le sens inéluctable de la diminution de notre production d'ordures ménagères. Tout le monde a pu constater que les nouvelles consignes de tri, en application depuis le premier février, ont amené une baisse significative du volume de nos déchets ménagers.



La nouvelle réglementation

À partir de 2024, nos déchets alimentaires (épluchures de fruits et légumes...) ne devront plus être jetés dans la poubelle des ordures ménagères. Nous avons entamé une réflexion au niveau de la commune pour mettre en place des composteurs collectifs qui répondront aux attentes des habitants.

Pourquoi composter ? 30 % de nos ordures ménagères sont composés de déchets biodégradables, énergie potentielle pour nos jardins. Si ces déchets restent dans nos poubelles, ils seront incinérés. Or, compostés, ils constituent une véritable matière organique pour nos cultures !

Le constat

Actuellement à Mézeriat nous sommes toujours en collecte hebdomadaire par un camion benne spécialisé qui effectue le ramassage avec 3 personnes (1 chauffeur et 2 ripeurs).

La moyenne de présentation des bacs particuliers (40 à 240 litres) est passée en 1 an, de 3,12 à 2,71 présentations par mois.



Cette baisse constatée chez nous s'est encore amplifiée avec la mise en place des nouvelles consignes de tri et la gestion des bio déchets. Toutes ces raisons font que, le coût de la collecte en porte à porte, une fois par semaine, est en augmentation.

Quelle solution ?

Il existe une autre possibilité de collecte des ordures ménagères, plus économique, plus souple et bénéfique pour l'environnement : **la collecte en point d'apport volontaire dans des colonnes d'ordures ménagères.**



Avantages pour l'habitant : pas de collecte à jour fixe ; on apporte ses ordures ménagères par dépôt de 40 litres ; baisse de la facturation minimum calculée sur un forfait de base équivalent à 8 dépôts par an.

Pour la commune, cela engendre une réduction des passages de poids lourds sur les voies de circulation, moins de pollution et la suppression des bacs sur les trottoirs.

ENVIRONNEMENT



Les particuliers se déplacent déjà jusqu'au PAV (Point d'Apport Volontaire) pour y déposer tous les emballages recyclables.

Les ordures ménagères pourront être emportées lors de ce trajet.

Une convention spéciale sera mise en place pour les personnes âgées ou à mobilité réduite pour la gestion de leurs déchets.

Des exemples concrets

Le SMIDOM a déjà réalisé 5 implantations dans différentes communes de notre territoire. On constate que la collecte en PAV est finalement bien acceptée par la population. Les poubelles des gros producteurs (restaurants, cantines...) resteront collectées en porte à porte.

Les personnes concernées par ce fonctionnement se verront reprendre leur bac actuel. Un badge leur sera remis, permettant d'accéder à tous les PAV de la commune. Les foyers hors périmètre qui seraient intéressés pourront intégrer ce système d'apport volontaire.

Quelle décision ?

Le projet d'implantation dans la commune concernerait le centre du village, la gare, le PAV du lotissement des Caronnières, le gymnase et la création d'un nouveau point face à la maison de santé (angle chemin des Badelles et chemin de la Pernette). Il faut une certaine densité de population pour que le système soit efficace et rentable.

Les élus travaillent encore à cette proposition.

→ **C'était le sujet principal de la réunion publique du 6 mai, réunion qui a permis d'informer et d'échanger avec la population sur tous les aspects de ce système de ramassage.**

Si ce dossier devait aboutir, le conseil municipal devrait délibérer pour le valider.



1^{ER} BILAN DU BROYAGE



La commission développement durable

Comme la commission s'était engagée à le faire, un broyeur professionnel d'occasion a été acheté par la municipalité, courant 2021.

Cet investissement s'avérait nécessaire pour répondre dans un premier temps à l'interdiction de brûlage depuis l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2017 et pour respecter une démarche de développement durable imposée par le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Ce broyeur a pu déjà remplir 3 fonctions :

- **Utilisation par la commune pour transformer les coupes liées à la taille des haies et des arbres communaux en broyat.** Ce dernier est alors valorisé en compost ou paillage. Les agents bénéficient ainsi d'une nouvelle liberté d'organisation et d'un gain de temps en supprimant les contraintes de la location de matériel et les allers-retours pour gérer les branchages.

- **Service gratuit, à destination des habitants, de collecte et transformation des sapins de Noël.** Le parking de covoiturage contigu à la gare a été quelque peu réduit cet hiver pour accueillir les sapins qui avaient rempli leurs bons et loyaux services en cette période de fêtes. Les Mézériatis ont profité de cette opportunité et le broyeur a fait le reste. Cette opération qui a donné satisfaction sera renouvelée l'année prochaine.
- **Service payant de mise à disposition du broyeur aux particuliers,** lors d'une campagne de broyage à domicile, de fin d'hiver, encadré et réalisé par nos agents communaux. Une dizaine de foyers ont expérimenté et validé le service. La démarche consiste simplement en une inscription en mairie en remplissant le formulaire disponible sur le site, après avoir accepté les modalités du règlement. La prochaine campagne aura lieu à l'automne.

Le premier bilan est donc positif.

Les agents, principaux utilisateurs, sont satisfaits de cet investissement qui facilite une partie de leur travail et favorise le lien social avec les habitants.

Ceux qui ont eu la chance d'expérimenter ces nouveaux services apprécient la plus-value de ces actions. Qui plus est, ils ont salué le professionnalisme des agents qui, de leur côté, ont été toujours bien accueillis.

Cet investissement a donc répondu aux objectifs fixés.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Le 26 mars dernier, la Commission animation a organisé sa traditionnelle matinée de nettoyage de notre commune.

C'est par un temps printanier que les participants, moins nombreux que l'année dernière, ont arpenté les différents axes du village afin de ramasser débris et encombrants, équipés des pinces, chasubles et sacs fournis par le SMIDOM, partenaire de cette opération de sensibilisation.

Les 100 kilos de déchets collectés ont été triés à l'issue de la matinée après l'intervention de Madame FORËT, représentante du SMIDOM, présente pour expliquer les nouvelles consignes de tri aux points d'apport volontaire diffusées dernièrement.

Désormais, place à la simplicité, puisque tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnage ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception.

**Une seule consigne : C'est un emballage ?
Déposez-le dans la colonne jaune !**

(À l'exception des gros cartons marrons qui doivent être emmenés à la déchèterie).



OPAH - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Une étude pré-opérationnelle d'OPAH a été lancée par la Communauté de communes dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » dont font partie Pont-de-Veyle et Vonnas. **Mézériat a été intégré à ce dispositif d'amélioration de l'habitat.**

Cette étude permet d'analyser les problématiques d'habitat et d'élaborer un programme **d'aides financières et d'accompagnement des particuliers pour la rénovation de leur(s) logement(s).**



La mission a été confiée à SOLIHA Ain (SOLidaire pour l'HAbitat), organisme spécialisé dans l'accompagnement des collectivités et des particuliers pour l'amélioration de l'habitat.

Dans un premier temps, un diagnostic a été établi, au moyen d'un questionnaire qui a été distribué aux propriétaires bailleurs, propriétaires occupants et locataires du parc privé dans toutes les communes concernées. En ce qui concerne notre commune, ce sont 108 questionnaires qui ont été retournés remplis, ce qui représente un taux de participation très significatif.

Ce questionnaire a permis de connaître la situation de l'occupant, l'état du logement, la consommation énergétique, les intentions de travaux et de déterminer un potentiel de propriétaires répondant aux critères de recevabilité des aides.

Il a permis également de recenser les besoins : lutter contre la précarité énergétique avec réduction du coût des charges de fonctionnement pour les ménages les plus modestes, accompagner l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, améliorer l'état des logements, détecter et traiter l'habitat indigne ou très dégradé.

Après cette analyse statistique et documentaire, des tests de faisabilité sont réalisés afin de calibrer le périmètre d'intervention par commune et les moyens financiers à mettre en œuvre pour apporter une aide aux porteurs de projets de réhabilitation.

Une convention sera ensuite établie entre les différents partenaires intervenants pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre du cadre opérationnel et des dispositifs à mettre en place.

Le planning est assez serré, l'ensemble de l'étude opérationnelle devant être terminé pour le mois d'octobre.

BIENVENUE À...



AUX NOUVEAUX MÉZÉRIATIS

Qu'il fait bon vivre à Mézériat !

L'attractivité de notre commune a, une fois de plus, été mise à l'honneur en ce samedi 12 mars 2022.

Comme chaque semestre, le rendez-vous rituel avec les nouveaux habitants a eu lieu. Ce moment, toujours agréable, a permis de souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont emménagé récemment sur notre commune. Treize familles sont venues à la rencontre de M. le maire, Guy DUPUIT, des élus et des représentants d'associations.

À cette occasion, une présentation de Mézériat, ses services, ses ressources et ses projets à venir a été exposée, mettant en avant, la qualité de vie qu'offre notre territoire.

Pour clôturer cet accueil, les nouveaux habitants ont été conviés à partager le verre de l'amitié, temps convivial pendant lequel les échanges entre participants ont été particulièrement riches et productifs.

L'ensemble de la municipalité leur souhaite donc la bienvenue.

P'TI MARAÎCH



Jérémie MIESAC a installé son activité de maraîchage aux Curtallins, sur un terrain familial exploité en bio depuis déjà 40 ans.

Armé d'une solide conviction, il a fait ce choix car son vécu personnel lui a prouvé qu'une nourriture saine contribue à se maintenir en bonne santé.

La mise en œuvre d'une telle exploitation de maraîchage a nécessité de multiples connaissances et expériences professionnelles. Il est dans la région depuis 2018 et a notamment travaillé à la ferme des Bioux, à Buellas.

Pour sa production de légumes bio (salades, tomates, courgettes, poireaux, épinards...), Jérémie utilise des techniques culturales sur sol vivant. Au travail mécanique du sol, se substitue le couvert végétal : paille, foin et bois raméal fragmenté (BRF). En guise de fongicide et d'insecticide, il utilise du purin d'ortie, des plantations d'absinthe, des macérations d'ail...

En un mot, Jérémie effectue toute sa culture sans aucun intrant chimique.

L'installation de 500 m² de serres est en cours. Un système d'arrosage permettant une gestion optimisée de l'eau est à l'étude.

Outre ces premiers travaux et la vente sur le marché de Mézériat, Jérémie a de nombreux projets, dont la vente de paniers de légumes.

CHRISTOPHE BITON



Christophe BITON, qui remplace Sabine et Benoît ADAM au **PROXI** depuis le 3 juin.

Après sa carrière dans l'industrie automobile et dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle, Christophe a souhaité s'orienter vers une activité indépendante. Il a choisi le commerce et après avoir suivi une formation, il s'est installé à Mézériat.

Les prestations existantes seront inchangées, ainsi que les jours d'ouverture et les horaires.

Il nous a fait part de sa motivation à tenir ce commerce et nous lui souhaitons une réussite à la hauteur de sa motivation.

JO'TACOS



Après avoir travaillé plus de 10 ans pour différents restaurateurs, Jordan GRAVIÈRE a eu envie de continuer dans la restauration mais pour son propre compte.

Le Food Truck de Jordan sera garé sur la place du marché, les mercredis de 18 h à 21 h. Vous pourrez choisir des burgers, des tacos ou encore des paninis à emporter.

Vous pouvez passer votre commande dès 17H en composant le 06 24 66 78 84.

Jo'Tacos se déplace dans quelques communes environnantes et vous propose également ses services pour vos soirées privées (anniversaires, cousinades...).

Pour en savoir plus vous pouvez consulter sa page Facebook.

BURGER EAT

Sans doute avez-vous remarqué sur la place de Mézériat, le vendredi de 18 heures à 21 heures, un petit camion original et sympathique, portant l'enseigne « BURGER EAT » : il s'agit de l'entreprise de Matthias DELLIAGE qui vient de Grièges. Il propose différents burgers préparés avec des produits frais. La farine bio provient du moulin Marion. Le pain est acheté à la boulangerie de Saint-Jean-sur-Veyle. La viande charolaise, le poulet, la charcuterie sont fournis par une boucherie située à Mâcon.

Les frites sont préparées par Matthias qui les travaille en double cuisson (dernière cuisson au moment de l'achat). Notons que les sauces sont également faites maison.

Matthias DELLIAGE propose aussi ses services lors d'organisation de fêtes à domicile (anniversaires, cousinades...), dans les entreprises ou pour les associations.

L'investissement de Matthias est à la mesure de sa vivacité : nous lui souhaitons une belle réussite.

Tél : 07 65 64 58 59



LES POMPIERS



Après le remplacement du Fourgon Pompe Tonne (FPT) en fin d'année 2020, c'est au tour du Véhicule de Première Intervention (VPI) de prendre une retraite bien méritée. En effet, après des années de bons et loyaux services, ce véhicule ne verra pas son contrôle technique renouvelé en ce mois de juin 2022. En cause, la présence de rouille perforante qui s'attaque à son châssis.

Vous pourrez voir ce nouveau véhicule acheté par la commune lors du départ en intervention de nos pompiers, lors de leurs manœuvres mensuelles ou bien lors de la traditionnelle vente d'andouillettes qui aura lieu le 9 octobre 2022 sur la place du village.

Les manœuvres

Les pompiers effectuent des manœuvres chaque premier dimanche du mois.

Les missions des sapeurs-pompiers sont très variées, allant du secours à personne aux incendies en passant par les accidents de la route, les inondations et bien d'autres.

Il est donc nécessaire de manœuvrer régulièrement afin de maintenir ces connaissances diverses pour intervenir en toute sécurité. C'est également un moment propice à la cohésion, chose essentielle pour une bonne gestion des interventions.



Devenir pompier vous intéresse ?

Vous avez entre 16 et 55 ans ? Venez directement à la caserne (112 Impasse de la Brasserie) **le premier dimanche de chaque mois à 9 heures** ou bien contactez l'un des numéros présents sur votre calendrier pour en discuter. Nos pompiers seront heureux de répondre à toutes vos questions.

Maximilien VAAST



22 ans
Conducteur routier
Sur Mézériat
depuis 2020

Léa BARBET



16 ans
Lycéenne
Sur Mézériat
depuis 2005

Jérémy BORGEAT



28 ans
Agent de sécurité incendie
Sur Mézériat
depuis 2019



Ils ont intégré les
rangs des
sapeurs-pompiers
de Mézériat
en 2022

HOMMAGES

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Nombreux étaient les habitants rassemblés aux côtés des anciens combattants, des sapeurs-pompiers et des enfants des écoles à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 au monument aux Morts.

Le Maire Guy DUPUIT a transmis le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées. Albert DUBOIS, responsable des anciens combattants, a rappelé les conséquences des conflits et la mémoire à préserver. Huit élèves de CE2-CM1 ont lu le poème de Paul ELUARD : *Liberté*.

Participaient à cette célébration Mireille LOUIS, conseillère départementale ainsi qu'Adriana HOYET, maréchal des logis, basée au régiment d'armée de terre à Toul, originaire de Mézériat. Deux musiciens ont interprété les sonneries d'usage ainsi que *La Marseillaise* reprise en chœur par l'ensemble des présents.

Le vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie empreinte de souvenirs.



MIREILLE DARNIOT



Samedi 15 janvier 2022, de nombreux Mézériatis faisaient part de leur tristesse et de leur stupéfaction : « Mireille nous a quittés... »

Mireille DARNIOT, décédée le 13 janvier, faisait partie des figures familières du village ; en effet, elle

habitait Mézériat depuis l'âge de 6 ans. Elle était la petite dernière d'une famille de 7 enfants.

Elle a même été élue Miss Pêche de Mézériat en 1962. C'est à cette occasion qu'elle a rencontré l' élu de son cœur, Jeannot, qu'elle a épousé en 1964. De cette union sont nées Jany et Claudie. Puis quatre petits-enfants sont venus au monde pour son plus grand bonheur.

Elle a œuvré avec Jeannot dans le bar-tabac presse loto de Mézériat de 1971 à 2002. Attentive aux autres, elle savait créer une ambiance qui constituait pour certains une sorte de deuxième famille. Le sourire et l'allant de Mireille et Jeannot ont contribué à leur

réussite dans ce commerce qui nécessite autant de rigueur de gestion que de qualités relationnelles.

Des souvenirs chaleureux perdurent de cette époque. La famille DARNIOT vivait à l'étage, parfois Jany et Claudie entrouvraient la porte du café et profitaient de l'ambiance joyeuse sans se faire remarquer.

On se souvient aussi de l'atmosphère toute parfumée qui se dégageait de la cuisine le vendredi matin grâce à la machine à chocolat auprès de laquelle les gourmandes s'égaillaient en bavardant !

Mireille et Jeannot ont pris leur retraite en 2002 pour profiter enfin de leur villa rue de la Pernette. C'est Hervé Foulon leur gendre, qui en avait effectué la rénovation, il est malheureusement décédé 4 mois avant elle, et cela l'avait beaucoup affectée.

Après 31 ans de service, après les reprises successives du bar par les 4 propriétaires suivants, le souvenir de Mireille et Jeannot est encore très présent dans le village et le restera.

NANOU GERRA



Sourire avenant, poignée de main cordiale, regard pétillant, paroles optimistes, telle est l'image que nous gardons de Jean-Christian GERRA.

Amicalement surnommé Nanou, il était une personnalité appréciée à Mézériat. Il était bien connu grâce à ses activités sportives (football, tennis, course à pied où il a été champion de l'Ain), son investissement dans la société de pêche, sa participation à la fête des vieux métiers où il avait plaisir à prêter ses voitures anciennes et au conseil municipal du village, de 1983 à 1989.

Pendant une vingtaine d'années, Jean-Christian a été banquier au Crédit Agricole à Mézériat, Vonnas, Seyssel, Chalamont. Durant deux ans, il a travaillé aux transports MARIN.

Lorsque son fils Laurent, enfant amuseur, chanteur et qui dès l'âge de quatre ans imitait son papa avec talent, devint un artiste remarqué, c'est tout naturellement, qu'il mit ses compétences à son service en tant que gestionnaire de patrimoine. Dès le début de cette carrière, ce fut un travail à plein temps que mena Nanou avec son épouse Nicole ; joie, simplicité, dévouement et soutien ont caractérisé cette époque.

En août 2020, il devint l'heureux grand-père de Célestine, grand bonheur... vécu trop brièvement.

Nous sommes tous touchés par le décès de Nanou qui n'avait que 75 ans. Nous gardons son image et affirmons avec Victor HUGO « Le souvenir, c'est la présence invisible ».

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE CITOYENNE...



La cérémonie de citoyenneté permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune pour lui remettre son livret citoyen et sa carte d'électeur.

Monsieur le Maire Guy DUPUIT a accueilli 8 nouveaux électeurs sur les 23 jeunes conviés. Il a rappelé à chacun, comme le précise la loi, les principes de la République et de la Démocratie, en retraçant l'histoire du droit de vote en France.

Ce droit de vote est accordé dans notre pays à toute personne majeure de nationalité française, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion, inscrite sur les listes électorales et disposant de ses droits civiques et politiques. Ce droit inscrit dans la constitution est également un devoir, nécessaire au bon fonctionnement démocratique de notre pays, puisque c'est grâce aux différents scrutins auxquels les électeurs seront invités qu'ils choisiront leurs représentants. Ces derniers définiront les orientations politiques qui présideront à leur action, orientations qui sont déterminantes dans la vie quotidienne de chacune et chacun d'entre nous.

La démocratie, ne l'oublions jamais, c'est le droit de changer les choses, de faire progresser les libertés de l'homme, de rétablir l'égalité entre les sexes et de faire vivre la fraternité entre les peuples qui construisent la France d'aujourd'hui et le monde de demain.

Et, comme l'écrivait Jean-Jacques ROUSSEAU, «Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité et à ses devoirs».

LES GROUPES D'ÉLUS S'EXPRIMENT

Les nouvelles dispositions en matière de communication depuis ce nouveau mandat, pour les communes de plus de 2000 habitants, donnent maintenant la possibilité aux différents groupes d'élus formés lors des élections de communiquer dans les publications générales de la mairie.

À Mézériat le conseil municipal est composé de 19 conseillers, dont 15 conseillers pour le groupe AEM (Agir Ensemble Mézériat) et 4 conseillers pour le groupe J'Aime Mézériat.

AEM, AGIR ENSEMBLE MÉZÉRIAT

Depuis notre investiture en mai 2020, nos élus s'activent dans les différentes commissions municipales.

C'est ainsi que la commission développement durable travaille d'arrache-pied afin de préserver notre environnement.

Dans ce cadre, l'étude énergétique des bâtiments communaux a permis de constater les manques d'isolation dans divers bâtiments, entre autres la salle des fêtes. Ce point primordial ne sera pas oublié lors de sa rénovation. Cette commission œuvre en partenariat avec la commission travaux.

En plus de cette collaboration inter-commissions, des groupes de travail sont créés et ouverts à tous les conseillers municipaux. C'est le cas notamment pour l'aménagement de la place du village. En effet, des études sont en cours pour améliorer sa convivialité, conserver ses différentes fonctions, dont l'agrandissement du marché par la création d'une halle couverte (aménagement de la maison « Ribeiro »).

Les locaux du Crédit Agricole sont maintenant la propriété de la collectivité. Le projet d'ouverture d'un magasin partagé peut se concrétiser, ce qui satisfera les artisans intéressés.

D'autres réalisations sont en cours, l'implantation d'un site aménagé pour les camping-cars, les jardins familiaux, l'aménagement de cheminements doux.

Nous engageons ainsi Mézériat dans une dynamique de préservation environnementale, dans le même esprit que la Communauté de Communes de la Veyle. Nous nous attachons également à respecter les contraintes budgétaires communales.

J'AIME MÉZÉRIAT

Nous avons déjà remarqué que le niveau d'information n'est pas le même entre tous les conseillers municipaux.

Cette fois nous sommes fixés : nous ne sommes pas une équipe. Cela nous a été confirmé par le premier adjoint lors de la séance du 4 avril 2022 où il a clairement affirmé que la prospective financière de mandat, que nous réclamons depuis plus d'un an, était réservée à « son groupe », ce qui n'a soulevé aucune réaction des élus AEM.

Ainsi nous estimons que la transparence promise dans la profession de foi remise aux électeurs en 2020 par les élus dits aujourd'hui majoritaires n'est pas respectée. Dans cette circulaire figure pourtant en bonne place l'expression « prospective financière rigoureuse », document qui ne nous sera donc jamais présenté.

À travers nous, ce sont aussi les 49,7% d'électeurs qui ont accordé leurs suffrages à notre liste qui ne sont pas respectés.

Nous attendons toujours que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal soit présenté en session de conseil. Au conseil du 7 mars 2022, nous avons demandé que le PLUi soit présenté aux Mézériatis. Le Maire estime que nos concitoyens doivent se renseigner auprès de la Communauté de Communes, responsable du projet, et renvoie aux réunions publiques intercommunales.

Nous patientons aussi pour connaître les thèmes de toutes les prochaines réunions publiques communales, puisque la participation des citoyens à la prise de décisions était un argument phare du groupe majoritaire.

VIE ASSOCIATIVE

DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS...



Fête des mères à Montfalcon



La farfouille du Sou des Écoles



Sortie au cabaret du Lac à Trivy



L'Harmonie

Le premier semestre de l'année 2022 se termine avec la reprise des activités de nos associations. Les assemblées générales se sont déroulées avec les précautions nécessaires compte tenu de la situation sanitaire, dans les meilleures conditions pour tous.

Le Syndicat d'Initiative en a profité pour entériner son changement de dénomination et de statut. C'est désormais un comité des fêtes qui se nomme « **Méz'Animations** ». Les manifestations ont pu recommencer normalement.

L'Harmonie nous a régalés avec son concert. Des musiciens de qualité, une musique choisie pour nous faire voyager dans le monde, dans le temps et dans différents univers musicaux. Ils ont été accompagnés tout au long de cette soirée par **Nicolas VINCENT, multi-instrumentiste de talent**. C'est ainsi que nous avons pu écouter le Doudouk, le Morin Khuur, le Kamanche, la Mohan Veena et la flûte Xiao. Ces instruments méconnus en occident nous ont permis de découvrir des sons et timbres nouveaux évoquant l'Asie et le Moyen-Orient. Nicolas est passionné par le violon chinois « le Erhu ». Cet autodidacte de talent a fait vibrer les auditeurs.

Le spectacle de l'Éveil Twirling, des Comédiens et celui des Cent Pas ont également enchanté de nombreux spectateurs.

Le Sou des Écoles a pu organiser sa traditionnelle farfouille, les chalands se sont déplacés nombreux et ont pu flâner à travers les stands bien garnis. La fête de l'école a enfin pu se dérouler normalement.

Le Club Loisirs et Amitiés s'est échappé le temps d'une journée au Cabaret du Moulin du Lac à Trivy en Saône-et-Loire. Au programme, repas spectacle avec danseurs et danseuses, illusions, magie, rires et chansons. Tous sont rentrés à Mézeriat enchantés.

Les Amis de la Chapelle de Montfalcon ont renoué avec la tradition. La fête des mères a été un succès, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié avec le soleil.



Vente de fleurs - La Ronde des enfants



Méz'Animations



COMITÉ DES FÊTES DE MÉZÉRIAT
PRÉSENTE

ORCHESTRE ALMERAS MUSIC LIVE



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

MÉZÉRIAT – Place du village

19H00

- BANDAS DE MÉZÉRIAT
- BUVETTE – RESTAURATION

ENTRÉE
GRATUITE

20H30

SHOW EXCEPTIONNEL !

15 ARTISTES
SUR SCÈNE

Chanteurs – chanteuses – Danseuses – Musiciens
Écrans géants – Son et Lumière

4 heures de show !